

Comité Départemental de Badminton



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2019

COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON D'ILLE ET VILAINE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée

à la Sous-Préfecture de Redon le 12 janvier 1989

N° de dossier : 3/10952

Affiliée à la Fédération Française de Badminton

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

N° d'agrément 04 35 S 24

N° SIRET : 392 664 579 00027. Code APE : 9312Z

Siège social : Maison des Sports 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi quatorze juin à dix-neuf heures, les membres de l'association dénommée Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine, dont le siège social est à la Maison des Sports, 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à la Maison des Sports sur convocation du conseil d'administration par lettre simple conformément aux dispositions des statuts. Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Représentation des clubs :

43 clubs présents (sur 82)

62 représentants (quorum à 62)

168 voix (quorum à 146,75)

Présence des membres du Comité Directeur

Sont présents : Serge Ackermann, Olivier Frouin, Louis Morin, Cathy Vannier, Aline Hervé, Myriam Eichwald, Hélène Bénard, Marie Menant, Lydie Monfort, Arnaud Rémy.

Sont absents excusés : Florent Chatelain, Laurent Pouplard, Jean-François Brindejont, Loïc Rivière.

Aline HERVE préside en sa qualité de présidente de l'association, Louis MORIN est secrétaire de séance en sa qualité de secrétaire de l'association. Le quorum ayant été atteint, les différents points de l'ordre du jour ont été présentés.

Le quorum étant atteint, la Présidente ouvre la séance à 19 heures 15, sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et Adoption du compte rendu de l'AG du 1^{er} juin 2018
 - 2) Rapport Moral du Président
 - 3) Intervenants extérieurs
 - 4) Rapports financiers du trésorier
 - 5) Rapport des commissions
 - 6) Mouvement au Comité Directeur
 - 7) Remise des récompenses
 - 8) Elections des délégués et suppléants pour l'AG de la Ligue
 - 9) Questions diverses
- Pot de l'amitié

1) Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} juin 2019

Louis MORIN rappelle que le procès-verbal a été préalablement communiqué par mail et que les participants sont supposés en avoir pris connaissance.

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de 2018 ne suscite aucune remarque ni question.

Vote n° 1 : approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 1^{er} juin 2018

Contre : 0

Abstention : 0

Le procès-verbal est adopté

2) Rapport Moral du Président

La présidente Aline HERVE présente son rapport moral de la saison 2018-2019 (Cf. document joint « Rapport Moral de la Présidente »).

Vote n° 2 : approbation du rapport moral du Président

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

Louis Morin remercie la Présidente.

Le quorum étant atteint, les votes seront valides.

Vote du rapport moral : 0 abstention, 0 contre, rapport adopté à l'unanimité.

3) Intervenants extérieurs

La parole est donnée à Jean-Paul DIDIER (JPD), président de la Ligue de Bretagne de badminton.

Bonjour à tous. Je vais commencer par avoir une petite pensée pour Mélina, que j'ai connue toute jeune lorsqu'elle a commencé le badminton à Muzillac. Je regrette qu'elle nous quitte suite à des soucis de santé. C'était une personne dévouée, sympathique, qui avait d'excellents rapports avec les salariés de la Ligue. Je la remercie encore pour tout le travail qu'elle a pu faire et Mme la Présidente, vous lui transmettez tous mes vœux de santé et de courage devant l'adversité. Après plusieurs années de baisse du nombre de licenciés, c'est reparti après un coup de collier. J'avais le souci de voir le Comité 35 perdre sa 1^{ère} place au tableau général Bravo à vous pour avoir su redresser un peu la barre. Ma satisfaction c'est aussi de pouvoir féliciter ces jeunes qui ont fait briller les couleurs de la Bretagne et du 35 d'abord au 8 Nations Minimes où nous avons un breton en équipe de France et une bretonne, ils ont gagné la médaille d'argent, vice-champions du 8 Nations. C'est très bien car ils se sont heurtés à la Suède, à l'Allemagne mais aussi l'Angleterre, des nations fortes du badminton. En individuel, la médaille d'or aussi pour Baptiste et Matthéo qui forment un double exceptionnel aussi tous les deux. Baptiste et Herveline forment eux un mixte formidable. Tous les deux au FIB, cela montre aussi tout le travail fait par ce club qui a réussi à se hisser dans les meilleurs français. 3 titres aux Championnats de France ça n'est pas anodin. Mention aussi pour Amaury, un garçon très sympathique qui se bagarre avec des costauds aussi, parmi les cadets, au cours de matches qui

peuvent durer 1h, 1h15. Je suis en admiration devant ces gamins. Il ne faut pas oublier Aïnoa, médaille de bronze et Romane. Ça fait chaud au cœur de voir la réussite de ces gamins et c'est la conclusion de tout le travail fait en amont, donc merci aussi à tous ces dirigeants qui passent beaucoup de temps pour arriver à ce haut niveau. Satisfaction aussi du côté des clubs puisque les 3 clubs de Nationale, qui ont eu des parcours divers, restent en Nationale. Concernant les vétérans, un gros contingent était parti aux Championnats de France et ils sont revenus avec pas mal de médailles. L'année dernière, vous aviez soulevé le problème de la licence loisir, à partir de cette année, de ces vacances, la Fédération, à côté de la licence classique, a aussi créé une licence estivale, temporaire, du 1^{er} mai au 31 août. Cette licence permet de participer aux compétitions ou de prendre une licence et d'essayer. A côté de cette licence estivale, des titres de participations : 1 journée, 3 semaines l'été ou collectif pour les établissements sociaux (sous convention).

Question dans l'assistance : je n'ai pas compris les différentes licences.

JPD : réexplique les titres de participations.

Question : je ne comprends pas le but de ces licences.

JPD : c'est pour permettre aux gens d'essayer et d'être couvert par une assurance, qui reste spécifique à notre sport.

Je terminerai en disant qu'au-delà des modifications liées à la disparition du Ministère des Sports, remplacé par l'Agence du Sport, la FFBD est pilote dans la gestion des dossiers pour les demandes de subventions. Donc je vous invite à remplir des dossiers.

Question : le club de Bain-de-Bretagne indique que l'OCAS leur a dit qu'ils pouvaient encore être relai pour les demandes de subventions.

JPD : la FFBD a toutes les cartes en main et est le seul interlocuteur pour les demandes de subventions. Pour l'emploi, c'est à part, toujours géré par la DRDISC. Pour les demandes de subventions, il faut consulter les circulaires. Il faut axer sur le sociétal et le sport santé, quartiers défavorisés. Notre PST a été constitué par les Ligues et les Comités et on faisait un bilan tous les ans. Il est déjà obsolète et il faut chercher les actions ailleurs. C'est vrai qu'on n'est pas habitué à aller sur du sociétal mais pour avoir ces subventions, nous n'avons pas vraiment le choix.

Louis MORIN remercie le Président de la Ligue.

4) Rapport financier du trésorier (Serge Ackermann)

Bilan

On commence par le bilan. Le bilan, c'est le patrimoine de l'association. Le passif, c'est ce qu'on doit, l'actif, c'est ce qu'on possède. Les capitaux propres, c'est l'argent de l'association.

L'année dernière, on était à 36000 euros, cette année nous avons fait un déficit à 2614 euros. Les fonds propres sont reportés sur l'année suivante, ils sont augmentés ou diminués en cas de perte. Le but étant de ne pas descendre trop bas.

Le bas du passif, c'est l'argent que l'on doit et à qui on le doit, cela peut être à des clubs, la Ligue ou des salariés. Globalement, dans les autres dettes, c'est principalement la sécurité sociale ou les salariés. Les gros chiffres représentent surtout la rupture conventionnelle de notre ancienne salariée.

L'actif, c'est ce qu'on possède. Les immobilisations mais nous n'avons pas grand-chose : des logiciels, une voiture, des ordinateurs, des fauteuils. Les stocks sont les volants, les textiles. Les créances, ce sont celles des clubs qui nous doivent de l'argent principalement.

Les disponibilités sont l'argent réellement disponible sur nos 2 comptes (chèque et épargne).

Le bilan est juste une photographie de ce qu'on possède et de ce que l'on doit.

Bilan : le compte de résultat

Sur le compte de résultat, on retrouve le déficit, notamment lié à la baisse de subventions. Pour les rentrées, c'est principalement l'argent qui provient des licences.

Les gros postes sont les salaires et charges sociales, qui représentent environ 70% des dépenses. Les autres postes importants sont les frais de déplacement, les frais de missions et la prise en charge de logistique (déplacements de jeunes sur des compétitions).

La version analytique, c'est la définition poste par poste de ce que l'on gagne et que l'on perd. L'interclub rapporte pas mal d'argent, les dépenses en face sont justifiées par le travail des salariés sur ce poste.

Pendant des années, l'adhésion au Comité était gratuite. Elle reste gratuite pour les clubs qui viennent à l'AG. Pour les autres c'est 50 euros.

Formation des salariés : embauche de Naël DESMONS sur un contrat de professionnalisation, pour lequel il est rémunéré.

Pour les stages jeunes, c'est surtout du salaire des intervenants. Les rentrées sont les frais de participation que vous payez au Comité mais qui, comme vous le voyez, ne couvre que très peu les dépenses.

Stages vétérans, c'est quasiment équilibré.

Interventions adultes = interventions dans les clubs, ponctuelles ou régulières

27000 € de subventions

Autres dépenses : TIJ (anciens CIJ), suppléance de la Ligue sur du coaching dont seule une partie est refacturée, le CLE (10000 € de dépenses).

Les CEJ (ex TRJ) ne sont pas du tout refacturés.

Aide apportée aussi sur les France Jeunes.

L'explication du déficit : c'est principalement dû au paiement de la rupture conventionnelle et à la baisse des subventions.

Suppression du montant de 14000 € lié à l'arrêt des inter comités.

Ce qui rapporte, c'est le stage Bad In Breizh Ille, et l'année dernière il n'a pas été fait, d'où la perte.

Vote n° 3 : approbation du bilan financier

Contre : 0

Abstention : 0

Le bilan financier est adopté à l'unanimité

Budget

Budget : statistiques sur le nombre de licenciés par catégorie d'âge. Grosse baisse chez les – de 9 ans.

Remarque de JP DIDIER : c'est la même tendance sur les autres départements

Les timbres FFBA, Ligue et Comité restent identiques.

Budget prévisionnel : pas énormément de changement dans les dépenses, baisse des subventions prévue

Versement de 10000 euros par le conseil départemental depuis plusieurs années.

Aides sur l'emploi de Yann mais c'est terminé, et aide sur l'emploi de Naël

Les subventions demandées l'année dernière ont été versées à la Ligue, qui a « rendu » l'argent sous forme d'actions à destination du Comité.

Pas beaucoup de changement prévu sur les postes. On n'a pas fait assez de stages adultes donc on n'a pas réussi à atteindre les recettes escomptées.

Explication sur le fonctionnement de l'aide apportée aux clubs par la Ligue : montant forfaitaire en fonction du temps de présence sur la compétition.

Question de Marie MENANT : est-ce qu'il y a une facture faite aux clubs ou parents ?

Réponse de JP DIDIER : non pas de facture aux parents, l'aide est versée aux clubs qui gèrent comme ils veulent derrière.

Vote n° 4 : approbation du budget prévisionnel

Contre : 0

Abstention : 0

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

Vérificateur aux comptes

Le Vérificateur aux comptes a vérifié 64 % des produits et 50% des charges. Aucune anomalie significative n'a été constaté lors de cette vérification.

Actuellement, Karl PINEAU est le vérificateur aux comptes. Est-ce que quelqu'un dans la salle souhaite être vérificateur aux comptes ?

Comme personne ne se désigne, il est proposé de reconduire Karl PINEAU comme vérificateur.

Vote n° 5 : approbation de Karl PINEAU comme vérificateur

Contre : 0

Abstention : 0

Karl PINEAU est reconduit comme vérificateur à l'unanimité

Une précision est apportée concernant les joueurs de Haut Niveau : il est possible de bénéficier d'une aide. Il faut adresser une demande au Comité (sauf pour les joueurs au pôle espoir de Dinard).

5) Rapports des Commissions

Commission bad pour tous/proximité (Aline)

Sur la pratique féminine, pas d'action particulière. Le Comité a continué à promouvoir les actions Bad Girls. Sur le parabad, on a soutenu les actions soit par du prêt de matériel, soit par des interventions (Naël au FIB notamment sur une douzaine de séances), financement de séances d'entraînement de Faustine Noël (REC) qui est en lice pour les sélections aux Jeux Paralympiques.

3 Stages vétérans animés par Naël puis par Yann LEMASSON (rémunéré par la Ligue dans le cadre du CNDS touché par la Ligue et reversées au Comité sous forme de mise à disposition de salariés notamment). Ces 3 stages ont été accueillis par la JASS, Vitré et Chateaubourg.

Communication

Cette commission essaie de relayer les infos Ligue ou FFBaD sur le site internet ou la page Facebook. On informe aussi de nos actions. Yann a proposé de remettre en route la newsletter.

Le site internet était en place depuis quelques temps et, bien que régulièrement mis à jour, les mises à jour n'étaient plus actualisées ce qui a provoqué pas mal de dysfonctionnements liés à des failles de sécurité. La communication par ce biais s'en est trouvée perturbée. On a réfléchi à la solution de faire évoluer ce site. En termes de timing, c'est tombé en même temps que la recherche de stage d'Hélène sur le thème du développement digital et numérique. Vous avez dans ce but, reçu un questionnaire afin de connaître vos habitudes de navigation sur le site et vos attentes. La base du site est mise en place, le site est fonctionnel, il ne manque plus que le contenu à jour pour le rendre disponible au public, ce qui sera fait durant l'été. On essaiera au maximum de prendre en compte les souhaits mais parfois la mise en œuvre est compliquée donc nous n'excluons pas quelques impasses (paiement, newsletter, partage de document, le tout en ligne).

Conciliation (Cathy VANNIER)

Rien à signaler, car la commission n'a pas été saisie cette saison

Evènementiel (Aline HERVE)

Des modifications au sein des commissions n'ont pas permis de suivre les projets sur l'évènementiel. On peut noter tout de même la reprise du stage Bad In Breiz'Ille qui compte déjà 8 inscrits.

Excellence

Rien à signaler

Formation/Emploi

Cette saison, on a vu le départ de Thiebault, remplacé par Thomas FERARE arrivé en septembre 2018. On a recruté Naël DESMONS en formation DEJEPS, en alternance à Talence. Mélina et le Comité se sont séparés d'un commun accord.

Pour la formation, 3 volets.

- La formation des salariés avec Naël, Thomas a suivi le stage de formateur module 1, le module 2 étant prévu la saison prochaine (à la fin des 2 modules, il pourra animer des formations fédérales). 2 stagiaires : Hélène qui a travaillé sur le site et Chloé en alternance avec son lycée.

- La formation fédérale, principalement la formation des cadres du badminton. Le MODEF, la formation des éducateurs sportifs départementaux.
- Soirées de formation continues à destination des dirigeants, bénévoles... ça n'a pas beaucoup fonctionné donc nous allons essayer d'en reposer la saison prochaine.

Yann prend la parole pour parler de son rôle. Il est agent de développement mais également cadre technique et formateur. MODEF de Dinard : une dizaine de stagiaires pour les amener ensuite si possible vers la formation d'animateur. L'idée pour la saison prochaine serait de faire de la formation en continu avec comme thèmes par exemple, la structuration des EFB. Le calendrier devrait sortir fin juin 2019. Pour les éducateurs départementaux, ils sont 8. Le projet a mis du temps à émerger mais a finalement abouti. Le principe est de leur apporter un MODEF allégé pour qu'ils aient les notions de badminton à transmettre aux animateurs qui sont sur leur territoire et d'amener ces derniers vers des formations fédérales. Le développement a permis en partie de voir le nombre de licenciés augmenter. Remerciements à Solenn BEROUAT de Cesson et Estelle REID de Vitré qui ont beaucoup œuvré dans leur club pour porter le discours de la licenciation. Nous sommes présents sur les territoires soit en difficulté soit éloignés de Rennes comme le pays de St Malo sur lequel nous intervenons depuis 1 an ½ où un éducateur est en cours de formation. Mise en place d'actions et notamment un stage, ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années. Autre secteur sur lequel nous intervenons suite au départ de Romain Flepp, ce qui a abouti à un contrat et différentes missions qui pour l'instant ont toutes été menées. On répond aussi aux sensibilisation parabadminton.

Diagnostic licenciation sur les clubs du territoire qui ne licencie pas à 100%. Il y a la possibilité de faire un projet pour mettre en place un contrat avec comme objectif le 100% licenciation.

Interclubs (Olivier FROUIN)

IC mixtes : le nb d'équipes est remonté de 10 équipes, sûrement lié à l'augmentation du nb de licenciés.

Au niveau des règlements, on avait assoupli le règlement pour éviter la double peine. On est passé de 59 à 35 sanctions et seulement 13 points de pénalité appliqués, dont pas mal de joueurs non licenciés en D4.

St Jacques 5 est champion d'Ille et Vilaine et accède à la régionale.

Tout club qui évolue en nationale et régionale doit licencier l'ensemble de ses joueurs. Dans le cas contraire l'équipe est rétrogradée en départementale.

1 changement dans le règlement concernant les barrages : on applique le principe de la régionale. Des joueurs sont identifiés comme titulaires. Les joueurs remplaçants ne pourront avoir au maximum que le classement du joueur titulaire.

Question dans l'assistance : pourquoi ne met-on pas cela en place pour la D5 ?

Réponse : on parle de barrages. On ne le fait pas pour les autres divisions parce qu'on ne peut pas empêcher un joueur de jouer. Chaque club peut faire jouer qui il veut à condition qu'il respecte le règlement.

Attention à bien remplir les formulaires d'inscriptions d'équipe et les propositions de repêchage. Tous les ans par défaut de réponse, des arbitrages sont fait par le Comité pour finalement être contestés par les équipes.

Remerciements aux salariés du Comité et aux membres et bénévoles qui s'occupent des différentes divisions.

IC Hommes (Arnaud REMY)

L'interclub hommes a maintenant 4 ou 5 ans d'existence et fonctionne bien d'un point de vue quantitatif avec 34 clubs impliqués. Sportivement, la formule commence à être intéressante avec les équipes réparties sur 3 divisions. Cette saison s'est bien passée. L'attention des présidents est appelée pour sensibiliser les capitaines au fait qu'il y a un règlement à bien lire. On a globalement accompagné les capitaines quand il y a eu des soucis donc au final 1 seule sanction pour un défaut de licence. Fleurigné est champion cette saison après plusieurs saisons où Montauban finissait en tête. Des modifications vont être apportées cette saison pour étendre la plage de catégories et redynamiser ce championnat.

Question : est-ce qu'il est envisagé de créer un interclub féminin ? Dans le Morbihan, il y en a un (remarque de JP DIDIER).

Réponse : l'interclub hommes a été créé pour faire jouer les joueurs en éventuel surnombre dans le championnat mixte. Cela fait suite aux retours de clubs indiquant avoir trop de joueurs. Aucun club ne s'est plaint d'avoir trop de joueuses. Le Comité pourra proposer des choses aux joueuses peut-être sous une autre forme que celle d'un interclub.

Question : si vous autorisez le championnat hommes aux cadets et vétérans, vous revoyez tous les règlements ? J'imagine qu'on ne pourra toujours pas jouer en championnats mixte et homme ?

Réponse : le règlement du championnat mixte ne change pas. Tout joueur qui joue en IC homme peut aller en mixte mais pas le contraire. A contrario, pas d'incompatibilité entre le championnat vétéran et le championnat homme.

IC Corpo (Louis MORIN)

Baisse du nombre d'équipe cette saison avec la perte de 8 équipes en mixte et le gain d'une seule. Il y a un manque de filles. On note certaines équipes qui étaient dans le championnat depuis longtemps et qui ont fini par disparaître. Manque de renouvellement d'équipe et de création d'équipes dans de nouvelles entreprises. Il a fallu supprimer une poule de D3.

En championnat masculin c'est pareil. 2 équipes de moins cette saison. Cette saison il n'y a donc eu qu'une poule de 5 équipes.

Tentative de créer un circuit open bad mais on s'y est peut-être pris un peu tard.

Tournoi open bad et challenge corpo : peu d'inscrits, donc annulés. Réflexion en cours pour créer ces événements lors du 1^{er} semestre de la saison. A débattre lors de la réunion de fin de saison Corpo le 26 juin.

IC vétérans (Louis MORIN pour Florent CHATELAIN)

21 équipes (3 divisions) se sont affrontées en aller-retour.

L'équipe Vitrazé est championne d'Ille-et-Vilaine cette saison. 2 premiers ex-aequo dans la division inférieure : Kuala Team et Old Baders.

Comme chaque année, l'ambiance sur et hors des terrains est toujours aussi bonne. N'hésitez pas à inscrire des équipes pour la saison prochaine. Pour rappel, les joueurs peuvent venir de plusieurs clubs.

Tournois (Cathy VANNIER)

29 TdJ et 9 tournois P.

Commission jeunes (Serge Ackermann)

Présentation par Thomas FERARE, le salarié référent jeunes.

Le CLE. Quelques changements cette saison puisque j'ai repris la tête du CLE. Changement dans la formule. 16 jeunes sur la formule CLE totale (Séance le mercredi + 8 séances individuelles dans leur club) + 4 joueurs (séances CLE clubs)

Bilan positif. La quasi-totalité des joueurs ont progressé, en atteste leur niveau et leur évolution dans le classement. Les tests d'entrée au CLE pour la saison 2019-2020 auront lieu mercredi prochain.

Concernant l'organisation du CLE la saison prochaine, il y aura peut-être quelques évolutions surtout concernant les séances CLE clubs.

Concernant les **IC jeunes**, beaucoup moins d'équipes engagées cette saison. On a maintenu toutes les catégories sauf les juniors. Maintien de 2 divisions dans toutes les catégories sauf en poussins. Malheureusement chez les benjamins moins de la moitié des rencontres ont été jouées.

Laillé est champion d'Ille-et-Vilaine chez les poussins et cadets et le FIB chez les benjamins et minimes.

Afin de relancer le championnat, Naël qui est en formation DEJEPS a retravaillé la formule des interclubs jeunes et fera des propositions pour la saison prochaine.

Pour les **tournois individuels**, 1 seul double. La saison prochaine, le Comité proposera 2 étapes TdJ en double (homme, dame et mixte) pour les poussins, benjamins et minimes. Le règlement vous parviendra à l'intersaison.

Les **championnats d'Ille-et-Vilaine jeunes** se sont déroulés les 2 et 3 mars à Goven que l'on remercie pour l'accueil. 159 jeunes inscrits. On peut notamment féliciter 5 jeunes qui se sont particulièrement distingués en remportant le triplé dans leur catégorie : Lenny HUBERT chez les poussins, Wijdane MEFTAH chez les poussines, Lilwenn OMNES chez les benjamins, Ninon RETHO chez les minimes et Thibault FOUQUE chez les cadets.

Finale promotionnelle 26 mai à Pipriac. 46 jeunes inscrits seulement. La date n'était peut-être pas idéale mais on a pu maintenir la compétition, ce qui est le principal.

TRJ. Les résultats des joueurs du 35 sont toujours aussi bons. Dans tous les tableaux, les joueurs du 35 en ont remporté 62 % et ont été présents sur 94% des podiums. Mention spéciale pour les poussins qui ont remporté 100% des podiums.

Championnat de Bretagne jeunes à St Jacques les 9 et 10 mars. 25 tableaux organisés. 5 disciplines dans 5 catégories. Le 35 a remporté 19 titres et a été présent sur tous les podiums. 2 poussins sont triples champions de Bretagne : Lenny HUBERT et Wijdane MEFTAH.

CIJ (ex TIJ). Les résultats sont honorables : 81% de podiums et 35% de titres remportés avec le pourcentage le + fort de réussite chez les poussins.

Championnat France jeunes aux Ponts de Cé du 30 mai au 2 juin. 11 podiums pour le 35. 28 joueurs représentaient le 35 sur cette compétition.

Les stages. Différents niveaux pour différents types de stages. 4 stages élite sur 3 jours, stages espoir sur 2 jours. Environ 1 coach pour 5 joueurs sur les stages élites. 2 stages avenir avec 18 et 13 jeunes, sur 1 journée, afin de détecter les jeunes prometteurs. La structure des stages n'a pas vocation à évoluer la saison prochaine.

JP DIDIER : sur la Bretagne, nous n'avons que 50% de clubs étoilés. Nous devrions pouvoir faire mieux que cela. Je vous encourage à faire le dossier pour obtenir à minima 1 étoile. La FFbAD a mis en vente une banderole « Ecole de badminton » pour être visible dans vos salles.

Question d'Arnaud REMY : concernant le recrutement pour le CLE, y a-t-il modification du périmètre du CLE et d'ouvrir le CLE à des joueurs qui ne seraient pas destinés au haut niveau ?

Réponse de Thomas : en CA, nous avons convenu d'ouvrir le CLE à 2 groupes, un premier tel que vous le connaissiez au Comité et un autre, plus jeune, avec des jeunes chez qui on a détecté des habiletés et qui ne bénéficieraient pas dans leur club de 2 ou 3 entraînements spécifiques. C'est pour élargir le champ d'action du CLE

Question d'Arnaud REMY : que se passe-t-il si le nombre de joueurs « élite » du CLE passer par exemple de 16 à 8, que se passera-t-il ?

Réponse de Thomas : tout d'abord il y a un renouvellement de joueurs, lié à l'atteinte de la limite d'âge ou de leur souhait. Cela sera le cas pour 2 joueurs. Le nombre de joueurs n'est pas fixé, il sera en fonction du nombre de joueurs qui se présenteront et qui seront retenus.

Question dans l'assistance : Finale promotionnelle : est-ce qu'on pourrait rappeler régulièrement dans la saison la date de la finale.

Réponse : la date a été modifiée et la communication a peut-être été tardive. Sont qualifiés d'office tous ceux qui ont fait un podium dans un tableau promotion au cours de la saison. Complément d'info : aucun club support n'avait été trouvé jusqu'à 15 jours avant la date de l'évènement.

Commission médicale

RAS

6) Mouvement au Comité Directeur

Il y a 4 postes à pourvoir, 1 poste femme et 3 hommes.

Olivier rappelle que sont conviés aux CA les membres élus et les membres non élus. Tout le monde a le droit à la parole mais seuls les membres élus ont droit de vote. Les clubs des membres du Comité est loin de représenter les clubs brétiliens.

*Vote n° 6 : Election des membres entrants
Vote annulé par manque de candidat*

7) Remise des récompenses

IC jeunes - D2 : minimes : US Laillé, D2A cadets : FIB, D2B cadets : Bain de Bretagne, D1 poussins : US Laillé, D1 benjamins : FIB, D1 minimes : FIB, D1 cadets : US Laillé

IC mixtes - Vainqueur d'Ille et Vilaine : St Jacques

IC Hommes - Vainqueur d'Ille et Vilaine : Fleurigné

IC vétérans - Vainqueur d'Ille et Vilaine : Vitrazé

8) Election des représentants à l'AG de la Ligue de Bretagne

Les délégués sont élus pour 4 ans (12 titulaires et 12 suppléants). 1 poste de titulaire et 1 poste de suppléant sont libres suite au départ des personnes concernées hors Ligue de Bretagne.

Votes n° 7 et n°7bis : Election des représentants à l'AG de la Ligue

Christophe MILLET souhaite être titulaire : 0 contre, 0 abstention, Elu à l'unanimité

Cyrielle LEMEUNIER souhaite être déléguée : 0 contre, 0 abstention, Elue à l'unanimité

La saison prochaine, il y aura un renouvellement de l'ensemble des délégués élus à la Ligue.

9) Questions diverses

Question : la participation ponctionnée sur les tournois devait servir à créer un logiciel, où cela en est-il ? Il est étonnant que cela soit ponctionné sur les tournois et donc sur les compétiteurs.

Réponse : c'est en cours. Il avait été expliqué que le public compétiteur était celui qui engendrait le + de dépenses et donc qu'il serait celui qui serait ponctionné.

Question : pourquoi un logiciel qui reprend déjà quelque chose qui existe ?

Réponse : le futur logiciel devrait proposer + de fonctionnalités. C'était un vote démocratique lors de l'AG de la FFBaD, certaines ligues n'étaient pas d'accord mais cela s'est joué à la majorité.

Question : Quand cette contribution va-t-elle s'arrêter ? Quand le logiciel sera mis à disposition, ça sera fini ?

Réponse : on n'a pas de réponse sur une quelconque date. Par contre, en complément d'information, le montant pourra être modifié sur simple consultation du CA et non pas de l'AG.

La séance est levée à 22h15.

LA PRESIDENTE

Mme Aline HERVE

LE SECRETAIRE

M. Louis MORIN